CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E32375** **VALABLE JUSQU'AU** **04/11/2027**

ÉDITÉ LE 31/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/12/1993

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 08/03/2005

Capital : 205 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COMPIEGNE

Siret : 393 404 967 00019

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 3126080S 02

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 300008

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 300008

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : SOCIETE PICARDE DE MENUISERIES PREFABRIQUEES - SO.PI.ME.P.

371 RUE DES ORMELETS
ZI DE PORT SALUT
60126 LONGUEIL-SAINTE-MARIE

Téléphone : 03 44 40 90 04 **Fax :**

Portable : 06 16 46 40 20

Responsabilité légale :
MORIN PHILIPPE PRÉSIDENT / WASSELIN HERVE RENE MARCEL DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : sopimep@sopimep.com

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 573 015 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4323	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité supérieure)	8	05/11/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

31/08/2026 16:06

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.